



## Mission d'économe de flux : comment convaincre de la créer ou de la maintenir ?

Le CLER - Réseau pour la transition énergétique propose, grâce à des échanges avec des acteurs de terrain, des recommandations et un argumentaire pour maintenir ou mettre en place une mission d'économe de flux.

Pour contacter le CLER : [contact@tepos.fr](mailto:contact@tepos.fr) / 01 55 86 80 00

Pour retrouver d'autres publications sur les économes de flux : [www.cler.org](http://www.cler.org)

### Recommandations générales

- Communiquer sur le manque à gagner

*"Aujourd'hui, les dépenses d'énergie représentent XX% du budget. Ces dépenses peuvent être réduites et transformées en moyens financiers supplémentaires chaque année."*

- Insister sur les gains possibles sans investissement de départ
- Simuler et montrer le coût de l'inaction

*"En projetant une hausse des prix de l'énergie similaire à celle des dix dernières années, ne rien faire entraînerait une dépense supplémentaire de XX€ en moyenne par an sur les dix prochaines années."*

*"Cette courbe représente l'évolution de nos consommations d'énergie, et cette courbe correspond à l'évolution tendancielle de nos consommations si nous n'avions mis en place aucune action. Le différentiel est de XXX trois ans après le lancement de la mission."*

- Présenter des retours d'expérience réussis et les résultats obtenus
- Raconter le métier d'économe de flux en rappelant son rôle de sensibilisation et de déclencheur de projets

### Dans une collectivité :

- S'assurer qu'un-e élu-e est prêt-e à soutenir la démarche
- Négocier en premier lieu avec la direction générale des services et le maire ou le président de la collectivité
- Inscrire la mission dans la stratégie de la collectivité (projet de territoire, plan climat, etc.)

Mission d'économe de flux : comment convaincre de la créer ou de la maintenir ?

Note du CLER – mars 2019



- Sensibiliser les cibles et les partenaires en s'entourant d'acteurs relais
- Imaginer des montages qui bénéficient aux partenaires
- Dans le cadre d'une mission portée à l'échelle intercommunale, conditionner des subventions aux collectivités à l'échelle inférieure à l'analyse de leurs consommations énergétiques et au recours à un économe de flux

## Arguments complémentaires

### A destination des élu-es

- C'est un moyen de dégager des moyens supplémentaires sans augmenter les impôts.
- Avec une analyse comptable adaptée, il est possible de communiquer sur les gains financiers dans le budget.
- L'inaction a un coût, économiser l'énergie fait partie de la responsabilité des élus.
- L'économe de flux représente un apport de compétences pour la collectivité, il/elle peut aussi transférer des compétences et des outils.
- Une mission d'économe de flux peut être un moyen de mobiliser et de fédérer en interne, en décloisonnant les services.
- Un économe de flux peut contribuer à donner du sens au travail d'autres agents, en les incluant dans la gestion du patrimoine par exemple.
- Une meilleure gestion de l'énergie dans le patrimoine, c'est aussi un meilleur confort de travail pour tous.
- C'est un moyen pour la collectivité d'être exemplaire, et de valoriser ensuite la politique menée.
- L'économe de flux contribue à augmenter la valeur du patrimoine public, en rénovant l'éclairage par exemple.
- En déclenchant des investissements dans, sur, pour le territoire, la mission peut contribuer au développement local.
- Les objectifs de la mission sont en phase avec les objectifs que s'est donné la collectivité dans son plan climat.
- Les économies générées peuvent permettre d'investir dans d'autres services publics.
- Dans le cadre de l'élaboration ou de la révision du plan climat, c'est une action simple à mettre en place avec de bonnes chances de succès.

### A destination des services

- L'économe de flux met les services à contribution dans un objectif commun porteur de sens, et permet de diversifier certaines missions.
- Sa mission pousse les services à travailler de manière plus transversale.
- Ses objectifs peuvent être un moyen de mobiliser et de fédérer en interne.
- Cette mission peut s'insérer dans un projet de service.

Mission d'économe de flux : comment convaincre de la créer ou de la maintenir ?

*Note du CLER – mars 2019*

- Une meilleure gestion de l'énergie dans le patrimoine, c'est aussi un meilleur confort de travail pour tous.
- Les résultats obtenus permettront de mettre en valeur l'action des services.
- Dans une structure de taille moyenne ou grande, l'économe de flux vient renforcer la compétence énergie et apporte une expertise complémentaire.
- Une mission d'économe de flux peut inciter à travailler sur les emplois et les compétences et offrir des perspectives d'évolutions à des agents ou salariés.

#### **A destination des acteurs économiques**

*A anticiper : la question de la confidentialité des données*

- La maîtrise de son énergie contribue à l'éco-attractivité de l'entreprise.
- Il est possible de valoriser les résultats, surtout en les combinant à des éco-défis internes.
- C'est l'occasion d'améliorer les procédés et de faire évoluer certains postes.
- C'est un projet à proposer en mutualisation aux réseaux d'entreprises ou aux associations de commerçants.

#### **A destination des bureaux d'études et prestataires**

- Une mission d'économies de flux déclenche des projets supplémentaires.
- Elle pousse à augmenter la qualité de l'offre commerciale.
- Elle favorise la montée en compétence.

#### **A destination des chambres consulaires, clusters et autres structures locales de développement économique**

- Une mission d'économies de flux commune serait une opportunité de mutualisation, tout en limitant le nombre d'interlocuteurs auprès des entreprises.
- C'est un moyen d'échanger des contacts d'acteurs locaux.
- Elle constitue un nouveau service en phase avec les besoins de leurs cibles.
- Elle contribue au développement économique, à la création ou au maintien d'activités, notamment des éco-activités.
- Elle produit des diagnostics par secteur d'activité, qui seront utiles à l'analyse économique.
- Elle peut s'accompagner d'actions d'achat groupé.

#### **Pour justifier le portage de la mission par un acteur existant travaillant déjà sur l'énergie**

- Il possède l'expertise technique.
- Son ancienneté lui confère une bonne connaissance du territoire.
- Il est en mesure de transférer des compétences à d'autres acteurs.
- Il peut assurer un conseil dans la durée.

Mission d'économe de flux : comment convaincre de la créer ou de la maintenir ?

*Note du CLER – mars 2019*